

Cellule de veille Nouvelle-Aquitaine

HYGIÈNE ET SÉCURITÉ

RÉGIONS



Je me sens en souffrance au travail ? Je vis une situation difficile ? absence d'écoute - stress - mal être - surcharge de travail - relations humaines complexes ... Tout ce que je dis dans le cadre de l'écoute reste confidentiel.

Cellule de veille des risques psychosociaux, émanant du Comité d'Hygiène de Sécurité et des Conditions de Travail Régional de l'Enseignement Agricole de Nouvelle Aquitaine.

Composition de la cellule de veille

- Le représentant du DRAAF SRFD ;
- Un représentant des agents de prévention ;
- Un représentant des personnels de santé ;
- Un représentant des assistants de service social ;
- Les binômes d'écouteurs ;
- L'inspecteur Santé Sécurité au Travail.

Important à savoir

- Je peux interrompre la démarche à tout moment.
- Tout ce que je dis dans le cadre de l'écoute reste confidentiel.
- La saisine du binôme d'écouterants et les informations portées à la connaissance de la cellule de veille ne peuvent pas être versées à mon dossier.
- La cellule ne se substitue pas aux dispositifs existants : hiérarchie, infirmière, médecin de prévention, assistant de service social, Inspecteur Santé Sécurité au Travail dont je peux trouver les coordonnées dans le registre Santé Sécurité au Travail de mon établissement.